

HIER :

- Fondé dans les années 1970 par le CAHC avec le soutien de la commune d'Amay et de la Fabrique, le MCAAR présente ses collections dans le cloître de la Collégiale Saint-Georges et Sainte-Ode et accueille les visiteurs sur l'ensemble du site.
- La muséographie - augmentée de l'ancienne exposition itinérante « Mosa Nostra » - a été réanimée lors de la restauration de l'ensemble du site entre 1998 et 2001.
- Mr Jacques Willems a été le conservateur jusqu'en 2011.
- En 2011, création de l'asbl par le conservateur actuel J L Matagne, Jacques Willems (†), Eugène Thirion, Jacques Witvrouw, et Emmanuel Delye, membres du CAHC. Une convention d'occupation du cloître et de la cour est établie avec la commune propriétaire.

Tâches prioritaires :

- **Inventaire**

La réserve du musée se situe en sous-sol du gymnase communal d'Amay.

Elle comporte principalement des pièces archéologiques issues des fouilles réalisées par « Archéologie Hutoise » dans l'entité d'Amay et transférées de Huy à Amay en 2015.

L'inventaire des pièces de la réserve et l'actualisation de l'inventaire des pièces du musée sont des tâches prioritaires et préalables à toute redistribution muséographique.

- **Déterminer l'ampleur du projet**

De manière réaliste, en fonction de l'estimation des moyens mobilisables.

Activités et acquis :

- En conformité avec les statuts de l'asbl, les activités du musée se sont diversifiées : accueil des visiteurs, des touristes individuels et en groupe, organisation de colloques, conférences, concerts, expositions, animations particulières, participations aux animations locales et nationales...
- L'équipe des guides et gardiens du musée permet l'ouverture libre de la collégiale plusieurs heures par semaine. Le musée contribue activement à la médiatisation du site de la collégiale classé « patrimoine exceptionnel » qui abrite deux Trésors de la FWB dont l'emblématique sarcophage mérovingien de sancta Chrodoara.
- Depuis 2011, le musée peut compter sur le travail de passionnés, tous volontaires. Le nombre de visiteurs augmente chaque année.
- Le musée s'est doté de matériel d'animation et de gestion.

Aujourd'hui :

- Le musée est à un tournant. Les succès accumulés depuis 11 ans à moyens constants et très réduits rendent ipso facto sa gestion obsolète.

- Le musée accueille et « anime » plus de 1000 visiteurs par an dans et autour de la collégiale et reçoit une subvention de fonctionnement de la Province de Liège et de la Commune (total 4992 € en 2020). Les tâches variées sont assumées exclusivement par des bénévoles dévoués et compétents mais parfois « volatiles ».
- Au cours d'une année, environ 30 personnes prestent plus de 800 h (estimation). Leur encadrement est insuffisant. Le conservateur est dépourvu de personnel de gestion « quotidienne » régulier et pourtant indispensable.

Demain :

Un sanctuaire patrimonial où le muséal et le culturel se valorisent mutuellement

Un nouvel organe permanent structuré de gestion et d'animation culturelle* semble indispensable au risque de péricliter. La direction 'du musée' doit être renouvelée par une équipe aux compétences accrues et variées dignes du niveau atteint. Une restructuration est indispensable accompagnée par des spécialistes pour assumer la reconnaissance acquise au fil des années et progresser. Il est à tout le moins souhaitable qu'une personne rémunérée participe à la gestion quotidienne (accueil, gestion boutique, secrétariat...)

Notre passion :

Faire aimer le patrimoine du centre historique au plus grand nombre.

Amplifier la valorisation des trésors d'Amay en partageant le bonheur des nombreux visiteurs.

Notre projet :

Dynamiser l'exposition muséale et la rendre conforme à nos spécificités décrites dans le texte-référence.

Améliorer la valorisation des trésors et l'aménagement mobilier pour le bonheur des fidèles et des nombreux visiteurs.

Texte référence du MCAAR

Musée Communal d'Archéologie et d'Art religieux d'Amay asbl (MCAAR)

La collégiale St Georges et Ste Ode et le musée communal dans son cloître, situés dans le centre historique d'Amay, conserve un patrimoine particulier monumental, archéologique et religieux, mobilier et immobilier d'origine locale et à portée internationale qui témoigne de manière exceptionnelle du phénomène culturel en Europe occidentale.

Dans une dynamique d'interdisciplinarité, le site – classé patrimoine exceptionnel de Wallonie – interagit avec l'environnement qui fait écho aux collections et trésors qu'il abrite.

En vertu de sa mission, il invite à des célébrations, recueillement, animations religieuses et des rencontres. Le musée - en harmonie avec les autorités civiles et religieuses - souhaite y poursuivre le développement des dispositifs - variés, innovants, ludiques, pédagogiques (expositions, guidage, animations, concerts, conférences, publications...) – dans une scénographie d'aujourd'hui à l'attention des publics proches et éloignés, des touristes et des scientifiques.

Notre réflexion « primaire » :

- L'énorme problème d'humidité sur l'ensemble du site doit être maîtrisé avant de commencer l'étude du redéploiement ?
- Est-il justifié de maintenir l'exposition « archéologique » dans le cloître, compte tenu de ci-dessus ?
- La nouvelle scénographie devrait permettre l'accès des PMR aux trésors, châsse et sarcophage de sancta Chrodoara ?
- Les autorités seront évidemment, dès le début, sensibilisées au projet.
- Réunir les conditions d'accès à des niveaux de « reconnaissances » supérieurs (par la création de sanitaires réglementaires notamment) ?

Notre réflexion « exécutive »

- Manager le redéploiement.
- Adapter le parcours de visite à la réalité. C'est-à-dire considérer l'ensemble du site sous son aspect culturel et muséal. Autrement dit, promouvoir les visites en faisant percevoir qu'il s'agit toujours, de facto, de visiter l'ensemble du site - cloître et église.
- Coordination des rôles du musée, de la Fabrique, du/de la sacristine ?
- L'appellation « musée » de l'asbl est trop restrictive ? Doit-elle changer de nom ?

Patrimoine et culte

Notre objectif : Un sanctuaire patrimonial où le muséal et le culturel se valorisent mutuellement

Depuis le début de notre ère, le site a connu dix transformations structurelles modifiant chaque fois grandement sinon totalement sa physionomie. Tous les deux siècles en moyenne il a évolué en fonction des pratiques culturelles, liturgiques, paraliturgiques et dévotionnelles. Les dernières modifications significatives à l'aménagement intérieur ont été effectuées entre la fin du XIXe et la première moitié du XXe.

Notre projet pourrait contribuer à mieux distinguer l'aspect muséal de l'église classée, de la pratique liturgique adaptée à la société d'aujourd'hui sécularisée.

La restauration de 1998-2001 a maintenu l'aménagement centenaire (l'autel a été avancé et le banc de communion a été supprimé après Vatican II**).

Une centaine d'offices religieux par an occasionnent une centaine d'heure d'ouverture de la collégiale. Mais...

*« Mr, si vous voulez garder vos églises, ouvrez-les, faites-les vivre, organiser des rencontres, des concerts, des conférences, des expositions, et proposez des aménagements en conséquence si nécessaire*** »* Un Haut-Responsable de l'évêché de Liège lors d'un passage récent à la collégiale.

On notera au passage qu'ici on évoque - pour la première fois ? - une adaptation non directement liée aux besoins du culte. Mais il va de soi que l'exercice de ce dernier est prioritaire.

Cette évolution est générale, les autorités religieuses et civiles y sont sensibles. L'Evêque de Liège particulièrement.

Le patrimoine bâti réparti dans toutes les parties de notre Commune et les richesses patrimoniales, culturelles, archéologiques, le « potentiel touristique » d'Amay constituent le deuxième enjeu relevé dans le Schéma de développement (SDC) en cours d'élaboration.

En partenariat - respectueux des prérogatives de chacun - avec les autorités civiles et religieuses :

- Qu'ils accompagnent la conception et le cheminement du projet.
- Soutien moral, encouragements, conseils.
- Recherche de lieux appropriés ****
- Partenariats avec Charistar, Mr Geert Dobbelaere (entre autres pour le financement) et, L'AWaP, la FWB, l'IRPA, la CRMSF, le Vicariat général de l'évêché de Liège (affaires patrimoniales, art sacré, service Objectif 2020, avenir des bâtiments du culte, commission d'art sacré, CIPAR...), la Commune d'Amay, OT, le SI, le CAHC, les médias, ... ?

*articulé aux activités religieuses qui sont prioritaires.

**Maintenir l'ancien banc de communion désuni de part et d'autre du transept n'a guère de sens.

***La petite vrillette nous aidera-t-elle à agir dans le sens évoqué par le dignitaire diocésain ? Elle a envahi tout le mobilier et statues en bois et les charpentes. Les bancs fixes du XIXe « rigidifient » la nef et seront sans doute difficilement traitables... Le dossier-diagnostic d'alerte de l'invasion de cet insecte xylophage, rédigé par le MCAAR (22/08/2021) est actuellement examiné par les autorités.



20210824 Rapport
déf petite vrillette.pdf

****La collégiale pourrait présenter les pièces archéologiques (dans le cloître) provenant du centre historique uniquement) et religieuses en lien avec le « texte référence », voir ci-dessus 'Patrimoine et culte. Notre objectif'. Un site amaytois à trouver - Les Maîtres du Feu ? la Tour Romane ? l'immeuble Belgacom ? ..., - devrait être destiné à 1)accueillir les réserves (celles du CAHC et du musée) 'archéologiques' qui pourraient être visitables (à tout le moins accessibles aux spécialistes, scientifiques, chercheurs, ...), 2)les bibliothèques, 3)un centre de recherche, 4) un espace de bureau, rencontre, d'animations pédagogiques, ludiques, festives... en lien avec l'histoire, l'archéologie, le patrimoine de l'entité...